

2  
( N<sup>o</sup> 161. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 16 MARS 1843.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT* fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Versluys.

---

MESSIEURS,

Par requête en date du 10 novembre 1842, le sieur Corneil Versluys, directeur de l'usine au gaz à Mons, et ses trois fils, Léonard, Pierre et Corneil-Dingman Versluys, tous domiciliés à Mons, sollicitent la naturalisation ordinaire.

Tous les quatre sont nés en Hollande, le premier à Fynaart et les autres à Kleendert (Brabant septentrional).

Le père est entré en Belgique en 1816, pour prendre part aux travaux des fortifications ; il s'est fait rejoindre par ses fils en 1821, et depuis cette époque ils n'ont cessé de résider à Mons.

L'aîné des fils est employé au bureau de l'enregistrement des actes judiciaires ; le second est directeur de la verrerie du Marais, à Boussu, et le troisième est conducteur des travaux de la ville de Mons ; ils sont majeurs tous les trois et ont satisfait aux formalités prescrites par la loi. Les autorités consultées déclarent que leur conduite et leur position sociale les rendent dignes de la faveur qu'ils sollicitent.

*Le rapporteur,*  
J.-J. DE LEHAYE.

*Le président,*  
DU BUS AÎNÉ.